

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 09 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 09 du mois de juin à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal de la mairie, sous la Présidence de Monsieur Daniel FORRIERES, Maire, et sur convocation du 30 mai 2023, et affichée le même jour.

Membres présents : Daniel FORRIERES – Mikaël LANCEL – Christophe BOUTHORS - David HEGO - José-Manuel LERICHE – Raphaël CANTA - Véronique MEYER – Julien DESFOSSEZ - Céline MARELLI – Sabrina CARDON

Membre(s) excusé(s) : Francine SEDENT, Vincent WIART (a donné procuration à Roseline HODIN pour le représenter et voter en son nom, NON VALIDE, Mme HODIN = absente), Roseline HODIN, Damien BARDOUX (a donné procuration à Mikaël LANCEL pour le représenter et voter en son nom)

Membre(s) absent(s) : Antoine HERMAN

Désignation d'un secrétaire de séance

Le conseil a choisi pour secrétaire Monsieur Mikaël LANCEL (art. L 2121-15 du CGCT).

Désignation des délégués des conseillers municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Monsieur Mikaël LANCEL a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

Le bureau électoral, présidé par Monsieur le Maire, comprend Messieurs HEGO David et DESFOSSEZ Julien et Mmes MEYER Véronique et MARELLI Céline (les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin).

Il est rappelé, qu'en application des articles L. 288 et R. 133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus séparément, sans débat, au scrutin secret majoritaire à deux tours.

Le Président a invité le conseil municipal à procéder à l'élection de 3 délégués et de 3 suppléants.

ELECTION DES DELEGUES

1^{er} tour du scrutin

Le premier tour du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de votants :	11
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :	0
Nombre de votes blancs :	0
Nombre de suffrages exprimés :	11
Majorité absolue :	6

Ont obtenus :

Monsieur FORRIERES Daniel 11 (onze) voix

Monsieur BOUTHORS Christophe 11 (onze) voix

Monsieur LANCEL Mikaël 11 (onze) voix

Messieurs FORRIERES, BOUTHORS et LANCEL ayant obtenu la majorité absolue ont été proclamés élus délégués.

ELECTION DES SUPPLEANTS

1er tour du scrutin

Le premier tour du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants :	11
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :	0
Nombre de votes blancs :	0
Nombre de suffrages exprimés :	11
Majorité absolue :	6

Ont obtenus :

Monsieur CANTA Raphaël 11 (onze) voix

Madame MEYER Véronique 11 (onze) voix

Madame MARELLI Céline 11 (onze) voix

Mesdames MEYER et MARELLI et Monsieur CANTA ayant obtenu la majorité absolue ont été proclamés élus suppléants.

M FORRIERES, Président

M LANCEL Mikaël, secrétaire de séance

